

# Empreintes

Le journal d'Ensues la Redonne # 38

Octobre - Novembre- Décembre 2017

## Noël :

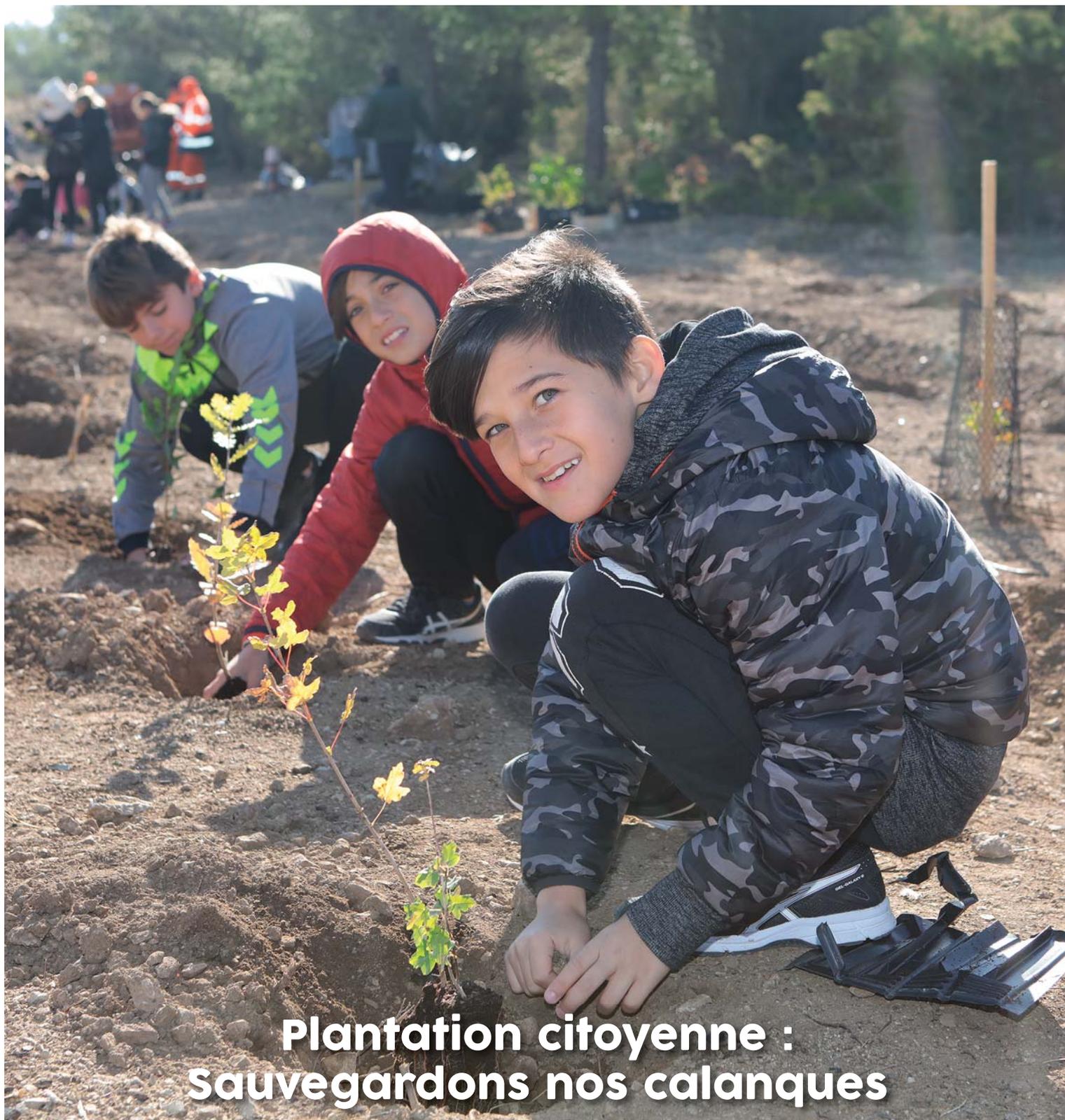
Un programme festif  
et solidaire

## Dossier :

Le PLUi sera approuvé  
d'ici fin 2019

## Concertation :

Retour sur les rencontres  
de quartiers



**Plantation citoyenne :  
Sauvegardons nos calanques**

# Sommaire

## 04 Social - Éducation - Emploi

4365 euros au profit du Secours Catholique - Belle 2<sup>ème</sup> édition pour Octobre Rose - Appel à candidatures pour les emplois saisonniers - La magie de Noël aussi pour nos aînés ! - Attribution des Logements sociaux - Une Sainte Barbe fêtée comme il se doit ! - L'éducation artistique se fait aussi en classe.

4  
4  
5  
6  
6



## 07 Métropole - Conseil de Territoire

La station d'épuration sera adaptée très prochainement - Les travaux d'assainissement dans les calanques sont dans leur dernière phase.



## 08 Culture - Festivités

Un café-concert qu'il ne fallait pas manquer ! - Noël magique à la bibliothèque ! - Quand lecture et nature se croisent - Reprise des ateliers BD - Artus : un show plus que saignant ! - Fêtes de la Saint Maur : demandez le programme ! - Une boîte à Livres à partager au gymnase.

8  
8  
9  
9  
9



## 10 D'hier et d'aujourd'hui

Le Monument aux Morts de la commune



## 12 Portrait

Entrez dans la danse avec Valérie Salles

## 13 Dossier

Le PLUi sera approuvé d'ici fin 2019

## 17 Zoom sur

Plantation citoyenne



## 18 Environnement - Sécurité

Réunion publique sur le Compteur LINKY - Évaluez gratuitement l'isolation de votre habitation - Ne vous y prenez pas au dernier moment pour vos badges d'accès calanques ! - Priorité à la sécurité dans nos massifs .

18  
19  
19  
19



## 20 Vie associative

Un record et de l'émotion pour l'Escapade - Foot et solidarité pour le tournoi Arnaud Joseph - Ouverture des inscriptions pour le Trail des 5 Calanques - Nouvelle association dédiée au Reiki - Recette gagnante pour le stage Multisports - Un Noël «clownesque» pour les associations ! Beau succès pour la foire aux Jouets du Secours Populaire.

20  
20  
21  
21  
21



## 22 Travaux - Urbanisme

Une nouvelle aire de jeux à venir devant la Maison Pour Tous - Poursuite du renouvellement du réseau d'eau potable au centre-ville - Les travaux pour les logements des Rompides ont bien avancé - Fin de chantier pour les Coullins - Le terrain Multisports bientôt opérationnel - Le parvis de la Poste enfin réhabilité !

22  
22  
22  
22  
23



## Agenda

26

## Nouveaux Commerces - État Civil

28

Empreintes # 38

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michel Illac - DIRECTION DE RÉDACTION : Service de la Communication  
Hôtel de Ville, 15 av. G. Monsabert - 13280 Ensues la Redonne  
COMITÉ DE RÉDACTION : Michel Illac - Guillaume Garcia - Héliène Varre - Audrey Glorian - Sébastien Alarcon  
CONCEPTION/RÉALISATION : Kayak - PHOTOS : Kayak  
IMPRESSION : SIRIS - Label Imprim-Vert - Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



www.mairie-ensues.fr



Ville d'Ensues La Redonne



@VilleEnsues

# « Édito



## Ensuès une petite ville très citoyenne !!

**E**n cette fin d'année, les festivités sur la commune s'enchaînent et s'adressent à tous les âges, c'est une habitude maintenant et ce malgré les resserrements de budgets imposés par ceux qui nous gouvernent.

C'est une situation incertaine qui nous attend avec les annonces faites par le président et son 1<sup>er</sup> ministre au congrès des maires en cette fin novembre. Mais qu'à cela ne tienne à Ensuès nous continuons à gérer au mieux la vie quotidienne et préparons les améliorations nécessaires, tout en restant à votre écoute. Réunions publiques régulières, rencontres de quartier, concertation sur les projets, commissions extra-municipales pour définir certains projets d'équipements...

Depuis 10 ans de mandat, les modes de participation et d'échanges citoyens sont une réalité à Ensuès la Redonne. Le but recherché est simple; permettre à tout citoyen d'agir, d'être acteur de la politique municipale que nous menons avec mon équipe. C'est pour nous important, ce fut le cas dans bien des domaines et des projets qui ont été amendés à l'écoute des participants. C'est notre façon de développer une relation de confiance avec les citoyennes et les citoyens, de redonner de la crédibilité à l'action collective et au final montrer notre capacité collective à améliorer le cadre de vie et prendre en compte vos besoins du quotidien. En 2017, réunion publique sur le budget..., comité d'usagers du service de l'eau et de l'assainissement,

«permettre en toute transparence de participer aux choix pour notre commune»

réunion d'information sur les compteurs Linky, 18 rencontres de quartier, commissions extra-municipales sur les gradins du gymnase, la nouvelle salle polyvalente, l'aménagement du foyer socioculturel, la cuisine centrale...

autant d'occasions de vous permettre en toute transparence de participer aux choix pour notre commune, pour votre vie quotidienne.

Le PLUi qui est en cours d'écriture va acter les conditions d'évolution de l'urbanisation pour la prochaine décennie, il est un moment important à ne pas négliger, c'est pour cela que nous voulons le partager et que le dossier de ce bulletin y est entièrement consacré.

Oui, l'Avenir d'Ensuès la Redonne sera ce que nous en ferons, les choix définitifs qui seront faits sont importants, alors, n'hésitez surtout pas, à vous exprimer, à donner votre avis.

Ensuès la Redonne se construit Ensemble, Avec Vous et Pour Vous...

Bonnes Fêtes à Tous  
➔

Michel ILLAC  
Maire d'Ensuès la Redonne  
Conseiller Métropolitain  
Conseiller de Territoire



- 1 Concours du déguisement le plus horrible à l'occasion de la soirée Halloween au Cadran.
- 2 Contes de Noël pour les tout-petits à la Médiathèque Élisabeth Badinter.
- 3 Spectacle de magie offert par la Municipalité à l'occasion du Marché de Noël au Cadran.
- 4 Avant-première du film «La Villa» de Robert Guédiguian dans une salle du Cadran pleine à craquer et en présence notamment d'Ariane Ascaride et de Gérard Meylan.
- 5 Beaucoup de monde cette année au Marché de Noël au Cadran.
- 6 On a fêté dignement l'arrivée du Beaujolais Nouveau lors de la soirée proposée par le Comité des Fêtes.





7



9



8



10



11



12

- 7 Spectacle «les Années Twist» pour nos aînés à l'occasion du Noël des Séniors.
- 8 «Rudolf le petit rône» a ravi les enfants des écoles maternelle et élémentaire pour leur spectacle de Noël au Cadran.
- 9 Les Virades au profit de l'association Espoir contre la Mucoviscidose ont réuni les enfants sur le parvis de l'Hôtel de Ville.
- 10 Remise des colis de Noël offerts par la Municipalité et son CCAS.
- 11 Chants corses magnifiques au Cadran dans le cadre de la tournée des chants de Noël du Conseil Départemental 13.
- 12 Bel après-midi pour les adhérents des associations de la commune pour leur Noël au Cadran.

## 4365 euros au profit du Secours Catholique



En ce dimanche de fin novembre dans la salle du Cadran, le CCAS de la commune, en partenariat avec les associations et les commerçants, s'est mobilisé en faveur du «Secours Catholique» grâce à un grand loto. Une belle fréquentation est venue soutenir une association caritative qui vient en aide au quotidien aux personnes les plus démunies.

En préambule, la nouvelle Présidente Mme Heidi Talmont a rappelé dans son discours que «...le Secours Catholique s'attaque à toutes les causes de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion, sans distinction de race et de religion...». Ce sont 4 365 € qui ont été récoltés lors de cet après-midi festif, dont 550 € par le Koala Volley et leur tournoi caritatif.

Ce loto a également apporté un soutien à deux autres associations. L'une est menée par Vanessa Martin, «La pré-éclampsie PACA», un groupe de dames tricotant pour les bébés prématurés afin qu'ils aient des vêtements à leur taille. Deux lots de pelotes de laine pour une valeur de 130 € ont donc été remis à cette association afin de les aider dans leur combat. Par ailleurs, et comme tous les ans, le bénéfice de la tombola a été reversé à l'UNICEF pour un montant de 200 €. Cette somme permettra d'acheter des kits d'eau et d'hygiène pour 5 familles de 5 personnes, 200 vaccins contre le tétanos néonatal et 700 comprimés de vermifuge contre les ténias et les nématodes intestinaux.

## Belle 2<sup>ème</sup> édition pour Octobre Rose



Dans le cadre de la semaine d'octobre Rose, action menée par la Ligue Nationale contre le Cancer, le CCAS a organisé en partenariat avec l'association Impact orchestrée par Valérie Salles un nouveau Flash Mob sur le parvis de la Mairie. Près de 80 personnes vêtues de rose ont formé un cœur humain puis ont enchaîné une chorégraphie au rythme du chanteur Soprano et de son titre «Cœurdonnier». L'urne mise à disposition a permis de récolter 231,50 € entièrement reversés à la Ligue contre le Cancer qui finance ainsi des actions visant à favoriser le dépistage que l'on sait déterminant dans le combat contre cette maladie.

### En bref

#### Opération Brioches

Cette année encore le CCAS et l'École Élémentaire ont renouvelé leur action auprès de la Chrysalide. Les ventes se sont déroulées du 2 au 10 octobre; ce sont 89 brioches qui ont été vendues par le CCAS pour une récolte de 445 € et plus de 900 brioches pour un montant de 1895 € par l'école élémentaire, soit un total de 2340 € qui ont été reversés à la Chrysalide. En participant à cette semaine de sensibilisation nous contribuons directement au financement d'actions concrètes de proximité pour les personnes handicapées et cela permet de sensibiliser le public au handicap mental. Une belle leçon de solidarité !

#### La ville continue à investir sur l'accessibilité

Vendredi 8 décembre s'est tenue à l'Hôtel de Ville la Commission Communale d'accessibilité. Le bilan des travaux de mise en accessibilité pour la commune pour l'année 2017 a été présenté, trois pôles ont été réalisés, avec attestation de conformité pour la Crèche, l'École élémentaire F. Mistral et l'École Maternelle Arc En Ciel, pour un coût total de travaux s'élevant à 134 000 € TTC, financés à 40% du HT par le Conseil Départemental 13. Les orientations pour 2018 au titre de la deuxième phase d'exécution de l'ADAP seront l'Hôtel de Ville, le complexe sportif Adrien Ricaud, la Maison pour Tous, la Médiathèque et le terrain rouge de Chantegrive. Cela permettra donc de respecter le calendrier initial annoncé.

## Appel à candidatures pour les emplois saisonniers

Comme chaque année en période estivale, un certain nombre d'emplois saisonniers viennent renforcer les besoins de notre commune de mai à septembre. Ces emplois concernent différents postes :

- Des animateurs titulaires du BAFA pour le Centre de Loisirs (*date d'envoi des candidatures avant le 21/04/2018*)

- Des agents d'entretien pour l'antenne territoriale de la Métropole Aix-Marseille Provence (*date limite d'envoi des candidatures avant le 31/03/2018*).

Sur ces postes d'entretien, la Municipalité donne toujours la priorité dans le choix des recrutements aux jeunes étudiants ensuénens faisant leur première demande.

(Attention, les étudiants qui passent le BAC ne pourront pas être sélectionnés pour un emploi au mois de juillet).

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un CV, une lettre de motivation et la fiche de candidature à télécharger sur le site Internet de la commune à : M. Le Maire – Hôtel de Ville, 15 av. du Général Monsabert.



## La magie de Noël aussi pour nos aînés !



Jeudi 7 décembre dans la salle du Cadran, ce sont 456 seniors qui ont répondu présents à l'invitation de la municipalité et de son CCAS qui organisaient en leur honneur le goûter spectacle de fin d'année.



Sur scène, «les années twist» ont réchauffé l'ambiance de façon dynamique.

La Compagnie Douce France a su transporter les spectateurs à bord de leur machine à remonter le temps, l'ère de l'époque des «yéyés» en jupe vichy et talons aiguilles qui virevoltaient au-dessus des parquets de danse. Après tous ces souvenirs, un goûter sucré attendait les convives...

puis en fin d'après-midi ce sont 465 colis qui furent distribués.



Martine Mattei, l'adjoite aux affaires sociales a souligné que «tous ces rendez-vous conviviaux offerts par la municipalité et son CCAS permettent aux personnes de se retrouver ensemble dans un environnement festif, et que tout cela est bon pour le moral».

Un remerciement aussi aux dynamiques élus de la délégation social et au personnel municipal qui se mobilisent pour la réussite de cette journée.

## Attribution des Logements sociaux : ce qu'il faut savoir...

Les programmes de logements en cours qui sont les derniers de la commune avancent de façon différente en fonction des projets.

La livraison de chaque projet conditionne les délais pour les attributions. En effet les attributions se font deux mois avant la date de livraison.

C'est ainsi que pour les 49 logements des Coullins (Bailleur : Grand Delta) qui seront livrés en mars 2018 la commission d'attribution aura lieu en Février 2018.

Pour les 14 logements des Rompides (Bailleur : 13 Habitat) qui seront livrés en Juin 2018, la Commission d'attribution devrait avoir lieu en mai 2018. Pour les 14 logements de la propriété Ricaud (Bailleur : Promologis) qui seront livrés en septembre 2018 la commission devrait avoir lieu en juin 2018. Pour rappel les dossiers sont enregistrés au CCAS de la commune, qui les propose aux différents réservataires (ceux qui les ont financés : l'état, les bailleurs

sociaux, le département, la métropole et action logement).

Les propositions retenues (3 dossiers par logement) sont ensuite examinées par les Commissions d'Attribution de Logement (CAL) auxquelles la commune y est représentée par son maire (Une voix sur 7) accompagné de l'adjoite au social et de la directrice du CCAS pour défendre au mieux les dossiers.

Pour toute information complémentaire : CCAS de la commune 04 42 44 88 92.

## Une Sainte Barbe fêtée comme il se doit !



C'est sous un froid glacial que la cérémonie sous le commandement du nouveau chef de corps, Stéphane RODIERE, a débuté par une revue des troupes en présence des maires des trois communes et de divers élus et personnalités, un dépôt de gerbe au pied de la stèle et de nombreuses décorations (grades et médailles d'ancienneté pour 20 ans et 30 ans de service).

Ce fut ensuite à l'intérieur que les divers discours ont été prononcés remerciant à la fois les chefs de corps qui se sont succédés depuis le nouveau CBE, Gérard PEZZATINI, Roger DASILVA et Stéphane RODIERE et les marques de reconnaissance pour les sapeurs pompiers dans leur engagement de tous les jours. Un pot convivial clôturait cette belle cérémonie.

### MÉDAILLES d'ancienneté et GRADES

- Nomination au grade de Caporal : *DERAIL Florian*
- Nomination au grade de Caporal Chef : *SEGURA Denis*
- Nomination au grade de Sergent Chef : *BARRAL Jean-Marc, MAUCCI Patrick, MENGUAL Éric, BUFI Joseph et GIANNONE Michel.*
- Nomination au grade d'Adjudant : *NICOLINI Julien*
- Médaille d'Argent pour 20 ans : *AUTES Laurence, GIANNONE Michel, MAGAGNINI Marcel.*
- Médaille d'Or pour 30 ans : *BUFI Joseph et JANUSSI Christian.*

## Pourquoi le jeune enfant doit-il apprendre à vivre la séparation ?

À l'attention des jeunes parents ou des assistantes maternelles, tel était le thème abordé le 10 novembre dernier en mairie, lors d'une conférence à l'initiative de la crèche «les Choupis» et animée par Marie-Hélène Hurtig, puéricultrice. Cette année, elle est venue nous parler de la séparation et des enjeux autour de la séparation pour le jeune enfant, théorie vieille de 70 ans mais qui tend de plus en plus à se vulgariser, d'autant plus qu'elle a été médicalement prouvée. Pour le jeune enfant, aller à la crèche, puis à l'école, vivre un changement de lieu d'habitation, autant de séparations qui doivent se gérer de manière précautionneuse si on ne veut pas qu'elles soient source de souffrances, voire de traumatismes. L'enfant peut avoir plusieurs figures d'attachement, le tout est que chacune d'entre elles lui assurent un attachement sûr. Ainsi, dans ces conditions, l'enfant, puis l'adulte pourra se détacher, sans que cela soit douloureux. L'échange fut instructif à tous points de vue...

## L'éducation artistique se fait aussi en classe



Le projet culturel mené par la Municipalité à partir du formidable outil qu'est la salle du Cadran permet aussi de rayonner jusque dans les classes de nos écoles. Ainsi, en parallèle du café-concert de David Walters en octobre, l'artiste est aussi intervenu dans les classes de l'école élémentaire Frédéric Mistral. Il a partagé sa passion pour les musiques du monde avec les élèves et leur a offert un temps d'échanges et de formation aux rythmes musicaux qui sont au cœur de ses créations. Un bel exemple de croisement entre l'éducation et la musique qui fut fort apprécié par les enfants et leurs enseignants. David Walters était ravi de trouver une assistance entièrement captivée, la musique n'étant en fait qu'un prétexte pour aller à la rencontre de peuples et de cultures qui partagent ce langage universel.



## La station d'épuration est suffisante et pourra s'adapter par la suite

C'était prévu dès sa construction, la station d'épuration sera adaptée pour accueillir les nouveaux branchements et ceux liés aux nouvelles constructions programmées.

Mis en service en février 2010, cet équipement est d'une technologie membranaire qui permet le traitement des eaux usées par un procédé biologique avec une séparation finale des phases liquides et solides à travers des membranes immergées dans un réacteur.

Ces membranes ont des pores de 0,1 micron de diamètre leur permettant de filtrer la totalité des microorganismes pathogènes sans traitement chimique. Ce procédé respectueux de l'environnement permet de produire une eau conforme aux futures normes européennes de qualité eau de baignade.

Prévue pour un total de 4500 équivalent habitants\*, (environ 6000 habitants en population) son adaptation pourra se faire par un rajout de modules permettant l'accroissement de sa capacité jusqu'à 5800 équivalents habitants.

La capacité nominale (hydraulique) devrait être atteinte en 2020, si aucune action significative de lutte contre les eaux parasites n'est menée.

À ce jour, il est surtout recherché à diminuer les eaux parasites, notamment les eaux pluviales qui seraient mal "aiguillées".

Au 1<sup>er</sup> décembre 2016, on notait 23,57 km de réseau d'assainissement, 746 regards et 6 postes de relevage.

Le coût global pour MPM et aujourd'hui la Métropole pour les 3 tranches est de 6 000 000 € TTC à quoi s'ajoute le coût de la nouvelle station d'épuration de 3 000 000 € TTC.

*\*Équivalent Habitant EH : Unité arbitraire de la pollution organique des eaux représentant la qualité de matière organique rejetée par jour et par habitant. 1 EH = 60 g de DBO5 / jour. Les statistiques montrent qu'en moyenne c'est plutôt 40 g par habitant.*

## Les travaux d'assainissement dans les calanques sont dans leur dernière phase

C'est la dernière ligne droite pour les travaux d'assainissement des calanques en ce qui concerne le domaine public. Au moment où nous bouclons ce bulletin, nous serons à environ un mois de la fin des travaux de réalisation de l'assainissement des calanques dans la portion allant de la Redonne jusqu'à grand Méjean. Des travaux qui ont nécessité un détournement de la circulation par la route du feu en semaine et nous remercions les automobilistes qui ont subi un peu de gêne pendant ces mois de déviation.



### Des essais au printemps et une réception des travaux dans la foulée

Les essais de fonctionnement sont programmés pour le mois de Mars et la réception se fera dans la foulée. Ce ne sera qu'à la date de réception définitive qui devrait se situer avant l'été que le délai de branchement pour tous les riverains du secteur démarrera et cela pour une durée de deux ans. Ils en seront informés officiellement par courrier leur précisant la date limite de branchement. Pour tout branchement dans la première année, une réduction de 20% de la Participation à l'Assainissement Collectif sera accordée et une réduction de 10% pour branchement au cours de la deuxième année. D'autre part des paiements échelonnés pourront être accordés aux familles qui le demanderont.

## Un café-concert qu'il ne fallait pas manquer !



Le métissage des musiques était à l'honneur au Cadran en octobre. En première partie du concert de David Walters, le groupe Family's Jewels nous a plongés dans une ambiance musicale rock qui a su bien chauffer la salle. Les six musiciens du groupe, Stéphane au chant et à la guitare, Caroline



au chant, Patrice à la guitare, Christian à la basse, Thomas au saxophone et Yann à la batterie sont tous des habitants de la Côte bleue et font honneur à notre territoire. Du grand et regretté Calvin Russel en passant par les Doobies Brothers et bien d'autres, leur répertoire est indémodable !

Par la suite, David Walters a présenté son spectacle "We Play" durant lequel il chante et joue avec ses différents instruments sur des rythmes variés, parfois électro, en nous racontant tout au long de la soirée une belle histoire autour de ses voyages et de ses rencontres, notamment à Cuba. Il a littéralement emporté la salle avec lui, et ce jusque sur la scène en fin de soirée, où spontanément le public est venu l'entourer en dansant.

À noter que cette soirée a été programmée en partenariat avec le dispositif "Saison 13" mis en place par le Département des Bouches du Rhône en vue de promouvoir la culture dans le département.

## Noël magique à la bibliothèque !



Quoi de plus étonnant que la réaction des enfants assistant à un spectacle. Ils comprennent très tôt et réagissent sans filtre avec enthousiasme et cela ouvre leur esprit au monde. Et quel bonheur de partager ces moments avec eux. À la Bibliothèque Élisabeth Badinter ils ont pu s'émerveiller devant deux magnifiques spectacles pour les tous petits dans le cadre des contes de Noël. Le Spectacle de la Cie l'a(i)r de dire «L'enfant neige» leur a fait découvrir une parole poétique sur une musique originale et le spectacle «la lune et la nuit» les a plongés durant 20 minutes d'exploration tactile dans une écriture musicale et sonore, accompagnés par la conteuse Florence Férin. Dans les deux cas, la magie a opéré...

## Quand lecture et nature se croisent

Le 11 Novembre à la Médiathèque avait lieu une Lecture déambulatoire sur le thème «Comment lisons-nous ? Que lisons-nous», par Fluid Corporation. Lecture et nature : quel heureux mariage !

Et quand on ajoute à cela des personnes passionnées et passionnantes, c'est la garantie d'un très joli moment. Cette parenthèse enchantée a commencé par un petit cours de gym pour libérer et préparer le corps et l'esprit.

S'en est suivie une déambulation dans le village et quand une intervenante découvrait un coin qui l'inspirait elle lisait l'extrait de livre choisi, permettant ainsi aux autres de découvrir ou redécouvrir un auteur, une œuvre.

Tout cela s'est terminé autour d'un chocolat chaud et de délicieux biscuits. Un très beau moment d'échange et de partage !

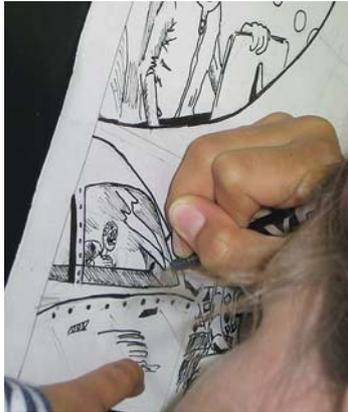


## Reprise des ateliers BD en 2018

C'est reparti pour Atelier Bande Dessinée 2018 (pour les 8-11 ans) avec l'intervenant Éric Stoffel.

Les dates sont les suivantes : 19/01 – 9/02 – 16/03 – 6/04 – 4/05 – 1/06, de 17h30 à 19h30. Tarifs : Résidents : 7 € la séance - Non-Résidents : 11 € la séance.

Pour tous renseignements : 04 42 45 72 87



## Fêtes de la Saint Maur : demandez le programme !



Les fêtes de la Saint Maur animeront la commune les 13 et 14 janvier prochains avec 2 jours d'animations en tous genres :

- Rendez-vous le samedi matin à 10h sur le parvis de l'hôtel de Ville pour une matinée réservée aux familles avec jeux en bois, ateliers maquillage, et structures gonflables.

- Le samedi soir, direction le Cadran pour l'élection de Miss Ensues 2018.

Une dizaine de candidates, originaires de la Côte Bleue, défilent devant le public en plusieurs tenues et un jury de concours désignera avec l'aide du public les 3 gagnantes, sa Miss et ses deux dauphines. (attention places limitées)

- Le dimanche, traditionnelle messe à 11h à l'église suivie de la procession et du cortège dans le centre du village. Puis à partir de 13h, repas avec l'orchestre Newzik qui vous propose un spectacle intitulé, «Tribute : a night with Ray Charles, James Brown, Stevie Wonder» avec une quinzaine d'artistes sur scène pour rendre hommage à ces 3 légendes de la musique.

La participation au repas donne droit au spectacle.

(Réservations pour le repas-spectacle au service festivités). Renseignements au 04 42 44 88 88. Places à retirer en mairie du mercredi 3 au vendredi 12 janvier aux heures habituelles d'ouverture de l'Hôtel de Ville (paiement en espèces ou par chèque uniquement).

## Artus : un show plus que saignant !



On savait à quoi on pouvait s'attendre avec Artus, mais on n'a pas été déçu... En effet, tout au long de la soirée, nous avons pu découvrir «l'humour méchant» d'Artus, un véritable défouloir, un bonbon piquant avec une surprise à chaque phrase. Il n'épargne personne: les flics, les handicapés, Dieu, les professions des spectateurs, presque tout le monde a eu droit à ses railleries. Et le pire, c'est que le public en redemande. On a pu entendre «mais qu'il est bon» ou encore «on a adoré» pour résumer les réactions qu'on a le plus entendu en quittant le cadran.

Alors encore merci à Artus pour cette belle soirée.

Pour les amateurs d'humour, nous vous donnons rendez-vous vendredi 26 janvier au Cadran pour le one-man show de Mathieu Madénian, un autre très grand «sniper» de la vanne !

## Une boîte à Livres à partager au gymnase

Une boîte à lire, fruit d'un partenariat entre la municipalité, le comité des fêtes et le Lion's Club de la cote bleue vient d'être installée au gymnase. Ce projet fut initié par Audrey Ghio, adhérente du Comité des Fêtes et qui s'est rapprochée de Marie Marion, présidente du Lion's Club Côte Bleue pour aboutir à cette installation. Le principe est simple. Vous pouvez y déposer vos livres et emprunter ceux qui vous intéressent avec pour seule contrainte de les ramener en bon état. Une belle initiative pour inciter au partage et à la lecture.



# Le Monument aux Morts de la commune

## Histoire des monuments en France...

Ce n'est qu'au sortir de la première guerre mondiale qu'il a été décidé dans la plupart des communes de France d'ériger des monuments aux morts pour commémorer et honorer les soldats et plus généralement les personnes tuées ou disparues par fait de guerre.



Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. L'État est intervenu pour accorder des subventions et réglementer les édifications.

Quelques très rares communes n'ont pas de monument aux morts, par exemple Thierville dans l'Eure, n'ayant pas eu de morts parmi ses habitants pendant les guerres depuis 1870.

## Le monument d'Ensues décidé dès décembre 1918

C'est par délibération du conseil municipal de décembre 1918 que les communes du Rove et le hameau d'Ensues ont décidé d'ériger leurs monuments. Ce n'est qu'au conseil municipal du 21 février 1921 que les emplacements furent alors désignés et, par la suite, un comité pour l'érection de chaque monument fut alors décidé. C'est ce dernier qui reçoit les subventions de la commune et de l'État, très faible et proportionnel aux pertes humaines subies par la commune !! Les comités sont aussi chargés de recueillir la somme nécessaire à la construction du monument en organisant des quêtes, des fêtes, des souscriptions.

Le cimetière de notre commune a été choisi pour recevoir le monument aux morts. Les historiens s'accordent à préciser qu'en fonction de la couleur politique de la municipalité d'alors, le choix était généralement le cimetière pour celles de droite

ou une place publique pour celles de gauche. La raison étant que dans un cimetière, ces monuments peuvent arborer des emblèmes religieux, des municipalités de droite tenant alors absolument à faire figurer une croix sur l'édifice (à une époque où les liens entre droite et catholicisme étaient forts).



## Trois symboles sur notre monument

- La croix de Guerre qui conciliait toutes les familles d'esprit ; gravée en haut du monument, elle était mise là pour rappeler la croix des catholiques mais était également pour tous une décoration, un honneur officiel rendu aux combattants.
- Le rameau de chêne : symbole universel de la force, de la puissance, de la majesté, de la longévité et de la résistance.
- Les obus rappellent l'importance de l'artillerie pendant la guerre. Ce signe de mort, fiché tel un trophée donne une signification belliqueuse aux monuments.

## Nous étions sous l'autorité administrative du Rove

Pour rappel, notre commune n'existant pas encore, le hameau d'Ensuès était alors sous l'autorité administrative du Rove. C'est ainsi que nous avons 4 conseillers municipaux élus sur 9 au conseil municipal du Rove et un seul poste d'adjoint dit «spécial» au vu de l'éloignement.



Émotion lorsque les jeunes Clara et Anaïs ont lu les noms des Morts pour la France.

## Le monument vient d'être entièrement rénové\*

Réparation des pierres qui le composent, des dates de naissance et de décès pour plusieurs morts pour la France ont été rajoutées dont un nom, celui d'Henri DEBARD... «Chacun se souvient de ce que racontent les plus anciens : ils étaient partis au moment de la libération de la deuxième guerre mondiale, en cette fin Août 1944... on les avait informés que des allemands étaient encore retranchés dans le secteur de la Pégoulière (juste au-dessus du parc d'attraction Magic Park Land).

Ils s'y sont rendus en petit groupe pour les appréhender mais hélas, Henri DEBARD y a laissé la vie entre tirs d'allemands et obus. «Rajouter ce nom après avoir réussi à retrouver les documents mentionnant «Mort pour la France» reste un moment de mémoire et je veux ici aujourd'hui le dédier à sa famille, ses enfants qui sont là aujourd'hui...» déclarait lors de son allocution Michel Illac, le maire de la commune.

\*subventionné à hauteur de 70% par le département.

MOUREN	Charles	1879 - 1920
JEZOUIN	Léon	1924 - 1949
C <sup>NE</sup> LIEUTIER	Fabien	1889 - 1916
GOUIRAND	Joseph	1881 - 1915
CHAVE	Théophile	1890 - 1916
DIVINE	Jean	1895 - 1917
DEBARD	Henri	1911 - 1944

## Organisation d'une grande collecte pour le centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale !!

Pour commémorer le Centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale et organiser cet évènement, la municipalité lance une grande collecte afin de numériser et/ou donner des documents datant de cette période.

Ainsi, toutes personnes ou familles conservant des archives de la Première Guerre Mondiale tels que journaux intimes, carnets, correspondances, cartes postales, photographies, livrets militaires, tracts, affiches... sont invitées à prêter ou donner leurs archives personnelles à l'accueil mairie afin que la municipalité continue à alimenter ses archives communales.

### Pour éviter que l'Histoire ne tombe dans l'oubli

En effet, il est important de pouvoir retracer l'histoire des poilus mais aussi de leur famille restée à l'arrière. Certains documents sont des témoignages directs de la vie des soldats, notamment les correspondances et les carnets sur le front. D'autres apportent des renseignements sur la vie des populations civiles, leurs préoccupations et problèmes de la vie quotidienne à l'arrière du front. Ces documents, relevant du domaine de l'intime, apportent un nouvel éclairage sur la Première Guerre Mondiale et sont l'occasion d'appréhender les comportements collectifs et individuels suscités par le conflit... Ces témoignages permettent d'écrire l'Histoire.

**La commune d'Ensuès la Redonne remercie par avance les généreux donateurs pour leur geste et leur implication dans ce projet.**

# Entrez dans la danse avec Valérie Salles !

*La passion de la danse, c'est ce que transmet Valérie Salles depuis de nombreuses années aux jeunes ensuëns. Ceux qui ont la chance de participer à ses cours vous le diront, son enseignement qui mêle rigueur et bonheur de danser est un plaisir partagé. Notre commune a beaucoup de chance de disposer d'un professeur dont l'enthousiasme donne à tous ses élèves l'envie de progresser. Il suffit d'assister aux galas de fin d'année de son association «Danse Impact» pour voir l'aboutissement de ce travail au quotidien qui fait la fierté aussi bien des enfants que de leurs parents.*

## Une enfant du Village...

Valerie entretient une relation quasi fusionnelle avec Ensuès la Redonne. Ce que l'on comprend facilement lorsqu'elle nous parle de ses origines familiales. En effet, ses grands-parents maternels (*Gilberte et Gabriel Sarde*) tenaient la Boulangerie dans le centre du village (*au niveau du porche qui permet l'accès aujourd'hui à la place Robert Autès*), tandis que ses tantes s'occupent du bar et de l'épicerie du village : «Mon père qui venait pourtant de Marseille, était presque considéré comme un étranger au début» dit-elle en souriant. Ses parents s'installent dans la maison familiale et donnent naissance à deux petites filles, Valérie en 1979 et Aurélie en 1980. Valérie ira à l'école primaire à l'époque où elle était située dans les bâtiments qui font face aujourd'hui à la Maison Pour Tous et à la bibliothèque.

À 17 ans, elle obtient son BAFa et devient animatrice au Centre de Loisirs de la commune. Ce n'est qu'après le lycée qu'elle obtiendra son Brevet d'État lui permettant d'enseigner le fitness.

## Du COER à l'association Impact...

Sa passion pour la danse remonte à ses plus jeunes années où elle commence par pratiquer la gym au sein du COER dirigé à l'époque par Robert Genre et avec Jean-Marc Sparta comme professeur.

À 12 ans, elle décroche un titre de championne de France d'aérobic artistique avec le club à Montpellier. Quand le COER s'arrête, elle monte sa propre structure «Danse Impact» avec son petit groupe de danseuses et le soutien de sa famille : «on répétait alors dans le garage chez mes parents», se souvient-elle. Puis vinrent la découverte de la danse hip-hop, de la zumba et de toutes les activités liées au fitness.



Valérie est déterminée à en faire son métier, mais doit pour cela convaincre ses parents : «un jour à une fête de la musique au village, ma mère m'a vu danser et elle m'a dit : OK, j'ai compris, fais ce qui te plaît». L'aventure est lancée.

## ...Une passion transmise à toutes les générations d'Ensuès

Aujourd'hui Impact compte 252 adhérents très majoritairement habitants la commune. Elle dispense 25h de cours par semaine avec l'aide de Sylvana Santini le week-end pour la danse et Danielle Padilla pour la partie administrative. Les élèves vont de 3-4 ans jusqu'à 73 ans, ce qui rend très fière Valérie : «j'ai même un groupe de 17 mamies enthousiastes et en forme qui pratiquent la Zumba Gold...».

Et Valérie de conclure quand on lui demande de nous parler d'Ensuès la Redonne : «j'adore ma commune pour savoir conserver cet esprit villageois. Cette chaleur humaine, je l'ai particulièrement ressentie lorsque j'ai perdu ma maman.

J'aime aussi ses calanques, emmener mes enfants se baigner à la Dugue, faire le chemin à pied jusqu'à la Redonne. C'est toujours un éblouissement !».

Encore une histoire de passion, décidément !

**Pour contacter l'association Impact : 06 15 12 65 95 (rendez-vous le 9 juin 2018 pour le gala de l'association au Cadran).**



# Le calendrier est en marche, le PLUi sera approuvé d'ici fin 2019 !

Ce n'est un secret pour personne, notre Plan Local d'Urbanisme qui était communal et qui date de juin 2007 va laisser place à un Plan Local d'Urbanisme qui cette fois sera intercommunal. Cela fait plus de deux ans que nous vous informons régulièrement de la démarche d'élaboration de ce futur PLUi du Territoire de Marseille Provence. Après la période de lancement de la démarche et notamment le vote des grands objectifs avec le Plan d'Aménagements et de Développement Durables (PADD), aujourd'hui nous rentrons dans la phase d'écriture du contenu précis de ce document. C'est en premier lieu une recherche d'harmonisation et de simplification qui est engagée pour l'ensemble des 18 communes du territoire avec une réduction du nombre des zonages et des règles, de nouvelles appellations de ces zones et un respect de chaque territoire. Un dossier et une exposition sont actuellement à votre disposition en mairie dans le cadre de la concertation en cours. Vous trouverez à l'intérieur de ce dossier spécial les orientations proposées pour notre commune en matière de règles d'urbanisation et d'évolution de la commune pour la période 2020/2030.

Vous êtes associés à cette démarche d'élaboration, vous avez la possibilité de participer aux réunions publiques à cet effet, vous pouvez aussi vous exprimer et donner votre avis selon plusieurs moyens.

Lors de la réunion publique de ce début novembre qui était en quelque sorte le démarrage dans notre commune de l'élaboration du PLUi du Territoire de Marseille Provence, nous avons apprécié votre nombreuse présence car vous le savez votre avis est important pour nous et nous sommes à votre écoute.

D'ici fin 2019, trois grandes phases vont se déployer ; d'ici la mi-2018 la concertation se poursuit et vos avis seront récoltés et étudiés, le «Projet» sera ensuite arrêté et voté par la métropole, fin 2018 ce sera l'enquête publique où vous pourrez encore vous exprimer et fin 2019 ce sera l'approbation du PLUi.

Michel ILLAC  
Maire d'Ensues la Redonne

# Maintenir le cadre de vie et l'identité de la commune !

Le PLUi est un document réglementaire qui va définir les règles générales d'utilisation du sol à partir desquelles le service instructeur étudiera les demandes et permettra au maire de délivrer des Permis de Construire, de démolir quand l'intérêt général l'impose ou encore délivrer des autorisations de travaux.

## Notre volonté pour l'avenir de notre commune se décline en 5 axes

1. Croissance moyenne de la population et évolution modérée de l'urbanisation.
2. Préservation et valorisation des espaces naturels et littoraux, prise en compte des risques.
3. Maintien du cadre de vie et de l'identité qui nous sont si chers.
4. Intégration des opérations de logements récentes et en cours.
5. Poursuite du développement économique (Secteur des Aiguilles).

Si nous avons à résumer ces 5 axes nous dirions :

### Deux grandes orientations :

- ▶ Contrairement à 2007, aucune ouverture nouvelle à de nouveaux secteurs à urbaniser.
- ▶ Une évolution du zonage qui reste un juste équilibre entre les injonctions de l'État avec un Porter à Connaissance\* lié au risque incendie de forêt et une loi ALUR qui a complètement libéré la constructibilité en supprimant le COS (Coefficient d'Occupation des Sols) et en le remplaçant par un CES (Coefficient d'Emprise au Sol)

*\*Le Porter à connaissance de l'État est un document qui demande au maire de prendre en compte le risque feu de forêt en prenant en compte au-delà de l'article R 111-2 du code de l'urbanisme des règles en matière d'accès, de caractéristiques des voiries, de distance du massif le plus proche, de points d'eau, de caractéristiques de construction...*

### Un objectif de développement économique :

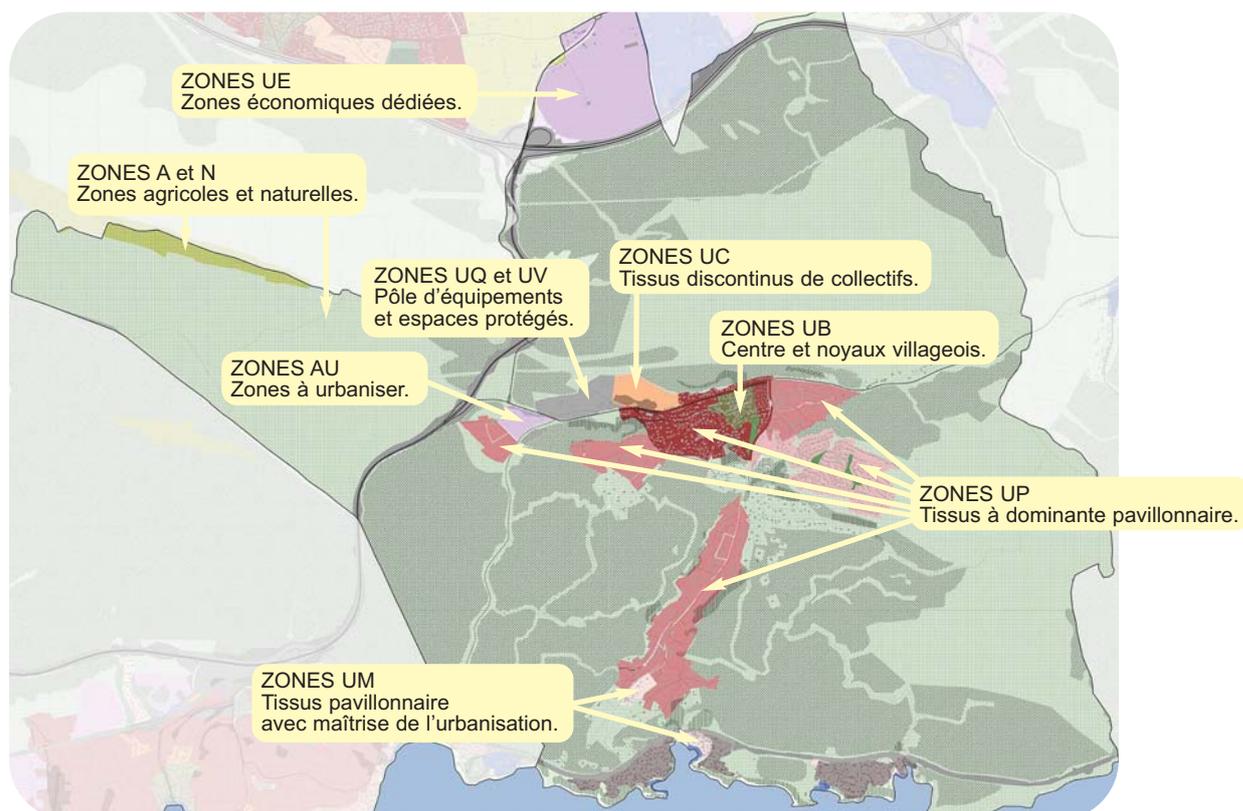
Il va se concrétiser avec la zone d'aménagement des Aiguilles qui est de l'autre côté de l'autoroute mais entièrement sur le territoire d'Ensuès la Redonne et va offrir près d'un millier d'emploi dans le secteur de la logistique et du pôle de vie qui va avec...



### Un objectif essentiel en urbanisme :

Un développement démographique en phase avec toutes les spécificités de notre petite ville... Notre équipe, s'est engagée sur 6500 habitants maximum pour notre commune, c'est ce qui correspond à ce qui est acceptable et réalisable.

“ Nous n'ouvrirons pas de nouveaux espaces à la construction et ne ferons que ce qui est réalisable, acceptable et déjà engagé. ”



La carte ci-dessus reprend les zonages tels qu'envisagés pour le nouveau PLUi de 2019.

# À Ensuès la Redonne, ce que nous disons, nous le faisons !

## L'Histoire de l'urbanisation de notre commune est intéressante !

Il faut savoir que l'évolution démographique de notre commune a été en progression constante depuis 1933, date de sa création, passant de 500 habitants à 5541 aujourd'hui...avec il faut le dire des pics importants, 1400 en 1960, 2200 en 1982, 3000 en 1990, 4000 en 1995, 5200 en 2007 et 5291 en 2011...

Deux décisions ont bien impacté cette évolution...

Dans les années 71, un nouveau quartier, celui des Bourgailles devenait constructible...

En 1982 une ZAC était décidée et accueille près de 400 logements, c'est le nouveau quartier de Chantegrive.

## L'assainissement et la loi ALUR ont fortement impacté l'urbanisation.

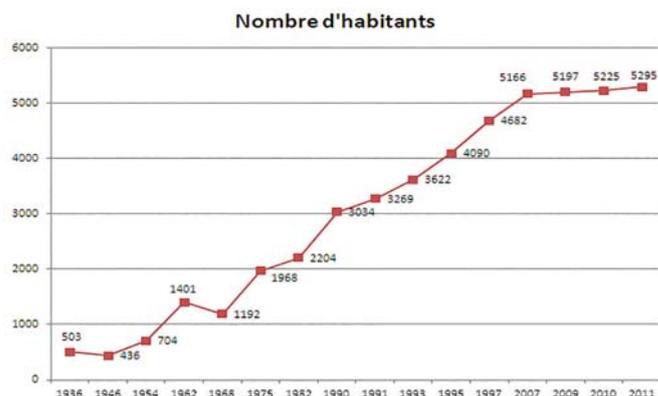
Enfin, la réalisation de l'assainissement et la loi ALUR votée par les députés en Mars 2014 ont changé la donne, nous voyons ce qui se passe ces dernières années en particulier sur le secteur du vallon de Graffiane avec une densification forte...

Avec le PLU de 2007 nous avons baissé le COS de 50 % dans de nombreux secteurs mais hélas la loi ALUR a enrayé au niveau national cette protection en supprimant la taille minimale des terrains constructibles.

Aujourd'hui nous devons faire face aux évolutions de la loi, en effet dans les années 1959, il fallait posséder 5000 m<sup>2</sup> de terrain pour pouvoir construire à Ensuès.

En 1971, un nouveau Plan d'Urbanisme a fait que le quartier des Bourgailles a été classé zone constructible à 4000 m<sup>2</sup>.

En Juin 2007 le nouveau PLU permettait de modifier la constructibilité en diminuant sensiblement le COS et en préparant deux secteurs à la construction : les Coullins à l'entrée de la commune et le quartier du Val de Ricard qui avait été réservé pour une urbanisation future.



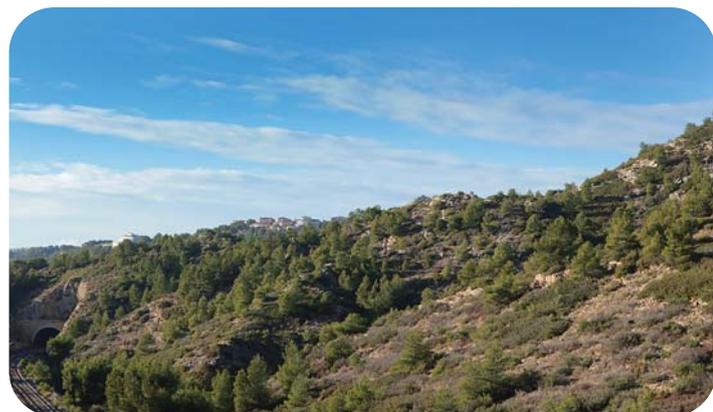
Il est aussi important de rappeler ce qu'avec mon équipe nous écrivions dans «NORE PROJET» sur lequel vous nous avez fait confiance en Mars 2014.

## UNE VILLE À TAILLE HUMAINE

Un Plan Local  
d'Urbanisme  
maîtrisé

Une population  
maximale  
fixée à 6 500

«Des espaces naturels qui sont une vraie richesse même si on souffre d'incendies réguliers... nos collines et nos paysages sont exceptionnels et nous devons tout faire pour les conserver c'est aussi un souci de ne pas mordre ou empiéter dans ces espaces naturels et de les valoriser».



«Un espace littoral magnifique que nous préservons et protégeons bec et ongles, un cadre de vie exceptionnel, avec des collines magnifiques, un littoral et ses 5 ports qui sont de véritables joyaux, un cœur villageois riche de son histoire...»



# Calendrier jusqu'à la validation du PLUI et la concertation

La concertation est en cours et sera permanente



## Une réunion publique pour informer, expliquer, échanger...

La réunion qui s'est tenue à Ensùès ce 08 novembre a permis à plus de 140 personnes de bien assimiler la procédure présentée par les techniciens et découvrir les grands principes qui dicteront l'évolution et l'avenir de notre petite ville en matière d'urbanisme. De nombreux échanges ont eu lieu avec la salle et des premières réponses apportées.

Le public a aussi été informé de la possibilité pour tous de pouvoir solliciter par écrit sur des demandes individuelles.



## Comment seront traitées vos demandes ?

Plusieurs étapes :

1

Chaque demande est enregistrée et examinée avec soin.

2

De nombreux paramètres sont analysés pour les traiter : le projet des élus, les contraintes du territoire (risques...)

3

Les choix de la Métropole seront visibles à la parcelle lors de l'enquête publique fin 2018, au cours de laquelle vous pourrez de nouveau vous exprimer.

Les choix finaux seront intégrés à l'approbation fin 2019

## Comment exprimer votre avis ?



▪ Un registre papier à votre disposition



▪ Par mail :

[dapu.plui-concertation.marseilleprovence@ampmetropole.fr](mailto:dapu.plui-concertation.marseilleprovence@ampmetropole.fr)



▪ Par courrier :

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence  
CONCERTATION SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
Les Docks - Atrium 10.7  
BP 48014  
13567 Marseille cedex 02

## Et la suite ?





## Plantation citoyenne : plus de 2000 arbres pour la sauvegarde de notre massif !

*Un week-end complet de plantation pédagogique et citoyenne s'est déroulé les 9, 10 et 11 novembre dernier.*

*Impliquant scolaires, mécènes et citoyens il a permis de planter plus de 2000 arbres sur 3 parcelles de notre massif forestier. Cette opération est venue compléter le travail de restauration des terres incendiées suite au terrible incendie de juillet 2016. Elle a entièrement été financée par un appel à dons de type «Crowdfunding» en partenariat avec la plateforme de financement participatif Provence Booster.*

### **19000 € récoltés grâce à la générosité de tous**

Cette campagne d'appel à participation n'avait pas pour objet de se substituer bien entendu à l'engagement des pouvoirs publics, mais elle s'inscrivait dans une logique d'éco-citoyenneté qui est une valeur essentielle développée par la Municipalité. Lancée par la Ville d'Ensuès la Redonne et Provence booster cette campagne avait pour objectif de récolter 25 000 €. Elle aura obtenu une belle participation à hauteur de 75% de l'objectif fixé. Ce sont 151 «Don'Acteurs» qui ont permis cela : 139 particuliers avec des dons de 20 € et plus et 12 entreprises avec des dons de 50 € et plus. De nombreux partenaires ont aussi participé à la réussite de l'action : Les équipes de l'ONF, la société de Chasse la Bécasse, les établissements scolaires Frédéric Mistral et Saint Louis Sainte Marie, le transporteur Robert, sans oublier les élus, les personnels municipaux et le Comité Feux de la commune.

### **Trois journées de plantations mêlant scolaires et citoyens engagés**

Le jeudi, ce sont une cinquantaine d'élèves du collège-lycée St Louis-Sainte Marie de Marignane et de Gignac qui dans le cadre de leur programme pédagogique se sont rendus sur un site dédié au puits St Antoine pour y planter 300 plants. Le vendredi, ce sont l'ensemble des classes de l'école élémentaire d'Ensuès la Redonne soit 370 enfants qui ont

participé à la plantation sur un site dédié au lieu-dit «Champ de Doutre» pour y planter jusqu'à 700 plants.

Le Samedi après-midi, ce sont tous les donateurs (particuliers et entreprises) mais aussi de nombreux volontaires qui ont pu venir planter sur les sites des Cocarières et le champ de Doutre plus de 80 oliviers et près de 1000 plants divers.

### **Une cérémonie de remerciements pour clôturer cette belle aventure**

Le Mardi suivant, c'est une cérémonie de remerciements aux donateurs et aux planteurs qui a eu lieu en salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Un moment qui a permis à chacun de découvrir un beau retour en image sur les journées de plantation mais aussi de donner quelques explications sur les objectifs de cette plantation.



En effet, il est important de souligner que les sols avaient été préparés par une entreprise spécialisée dans le débroussaillage, le ripage et broyage des cailloux avec confection de potets et que les essences ont été sélectionnées pour minimiser le risque incendie et redonner de la variété à notre massif (arbousiers, chênes, érables, frênes, myrtes, pistachiers et oliviers). Enfin, ces parcelles feront l'objet d'une surveillance particulière notamment en matière d'arrosage dans les mois à venir.

## Compteur LINKY : une réunion publique d'Information qui a largement joué son rôle



La municipalité avait souhaité mettre à disposition des administrés une réunion d'information et d'échange sur les fameux compteurs Linky, devant le questionnement de certains citoyens. Une réunion très intéressante, riche en informations de la part des responsables du déploiement des compteurs d'ENEDIS qui ont largement pu expliquer et répondre aux nombreuses interrogations. Durant près de 3 heures, dans une salle des mariages comble nous avons assisté à des débats animés à des échanges et des approches différentes sur les données émanant de divers organismes, à des affirmations d'intervenants opposants dans la salle et des explications techniques en réponse par les techniciens d'ENEDIS.

### Des témoignages, des questions et des réponses.

Des témoignages aussi de personnes sur leur propre vécu « Mon actuel compteur côté rue à pris feu à cause d'une surtension il y a deux ans, tout a été pris en charge par ERDF sans que cela ne me coûte un euro, le déplacement, excessivement rapide et le changement du compteur dans la journée » avouant ainsi que le risque d'incendie de compteurs



existe bien déjà et que pour les nouveaux Linky il faudra bien utiliser la clé dynamométrique pour un serrage efficace a précisé le technicien.

### Débats forts, animés, parfois engagés mais riches.

Un débat jugé enrichissant, certains se déclarant rassurés notamment sur la question de l'impact sanitaire de ce matériel, d'autres avouant avoir compris que cette décision émanant de l'Europe était incontournable, d'autres restants inquiets sur la facturation plus précise qui pourrait être source de factures plus lourdes, autant de questions qui trouvent réponses dans les divers rapports de l'AMF.

### Peut-on refuser la pose du compteur ?

Des questions sur la possibilité de refuser la pose du compteur eu égard du respect de la propriété privée ont eu comme réponse : « si votre compteur est dans votre propriété, on ne forcera pas la porte mais sachez qu'à partir de 2021, à la fin du déploiement, en cas de panne des compteurs anciens, ils ne pourront plus être remplacés que par des Linky qui seront toujours fournis gratuitement mais l'installation sera aux frais des usagers ».

### Que fait la municipalité ?

Prise en compte de l'avis de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) qui a commandé une analyse à un cabinet d'avocats suite à plusieurs arrêtés municipaux pris par des maires, pour empêcher l'installation de ces nouveaux compteurs « intelligents » sur le territoire de leur commune.

Le verdict du cabinet d'avocat est clair : il est fortement déconseillé aux maires de prendre de tels arrêtés.

### Prise en considération de plusieurs avis.

l'AMF et l'Union des Maires des Bouches du Rhône selon lequel la jurisprudence est formelle : « En cas de dommages causés par l'existence ou le fonctionnement des ouvrages concédés », c'est « la responsabilité du concessionnaire » qui est engagée.

Prise en compte de l'avis de l'AODE, (Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie) : un arrêté s'opposant au déploiement des compteurs Linky sur une commune peut être considéré comme « une faute contractuelle », puisqu'il empêcherait ERDF d'exécuter son service dans les conditions prévues par la loi.

Elle pourrait également être considérée comme « un excès de pouvoir ». Le maire ne peut en la matière ni faire usage de son pouvoir de police générale, analysent les juristes, ni évoquer le principe de précaution.

À ce jour ce sont 49 courriers reçus en mairie stipulant le refus du compteur Linky qui sont transmis au fur et à mesure à ENEDIS.

### Pour conclure :

Les usagers comme les communes n'ont quasiment aucune marge de manœuvre pour s'opposer au déploiement des compteurs Linky.

Néanmoins, « on ne peut qu'approuver » la démarche de la FNCCR qui a mandaté un bureau d'étude pour procéder, une nouvelle fois, à une évaluation des risques d'incendie ou des risques sanitaires.

La Municipalité reste quoi qu'il en soit à votre écoute sur ce dossier.

## Évaluez gratuitement l'isolation de votre habitation

En partenariat avec l'ALEC Métropole Marseillaise - Agence Locale de l'Énergie et du Climat, nous lançons l'opération «Un Cliché pour Rénover», une action gratuite pour évaluer l'isolation de votre habitation. Les candidatures sont ouvertes aux habitants de la commune jusqu'au 30 janvier 2018.



Ce dispositif propose aux habitants de bénéficier gratuitement d'un diagnostic énergétique de leur logement, afin de les orienter dans d'éventuels travaux de rénovation énergétique. Cela consiste à photographier les façades des habitations à l'aide d'une caméra thermique, afin de détecter les déperditions de chaleur (défauts d'isolation, d'étanchéité, etc). Un diagnostic est ensuite établi et remis aux propriétaires, accompagné de clichés infrarouges des façades de leur maison. Ces derniers peuvent ensuite être gratuitement accompagnés et conseillés via le service public de rénovation énergétique de l'habitat représenté par l'ALEC.

15 dossiers seront sélectionnés, pour être éligibles à ce service entièrement gratuit, la seule contrainte étant que vos façades doivent être visibles depuis le domaine public.



www.alecmetropolemarseillaise.fr

Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'accueil de la mairie d'Ensuès-la-Redonne ou par mail à : [contact@alecmm.fr](mailto:contact@alecmm.fr)

## Ne vous y prenez pas au dernier moment pour vos badges d'accès calanques !



La mise en place des contrôles d'accès aux calanques se fera cette année du samedi 28 avril au dimanche 2 septembre 2018 (et les ponts du lundi 7 Mai et du vendredi 11 mai). Le dispositif de contrôle par des agents de sécurité sera reconduit, et cela de 9h à 19h.

La délivrance des badges débutera à partir du lundi 5 février jusqu'au samedi 1<sup>er</sup> juillet. Et nouveauté cette année, les demandes pourront être faites par mail à l'adresse suivante : [accesscalanques@mairie-ensues.fr](mailto:accesscalanques@mairie-ensues.fr) (À condition de joindre tous les documents justificatifs scannés). Votre badge pourra ainsi être mis à votre disposition à l'accueil de l'hôtel de Ville sous 48h (en jours ouvrés) suite à l'envoi du courriel.

Il vous faudra ensuite présenter à l'accueil l'original de la carte grise du véhicule pour retirer le badge. Votre demande pourra aussi être effectuée auprès du service de la police municipale, mais uniquement du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mardi entre 17h et 19h et le samedi de 9h à 12h.

Dans tous les cas, le badge sera à récupérer à l'accueil mairie. La délivrance se fera suivant le règlement que vous pouvez consulter en mairie ou sur le site internet de la Ville.

Attention, les personnes qui n'auront pas le macaron apposé sur le pare-brise du véhicule se verront refuser l'accès aux calanques.

Par ailleurs, compte-tenu de la période très large de la délivrance des badges, aucune dérogation ne sera acceptée.

## Priorité à la sécurité dans nos massifs



Début décembre, une nouvelle opération de sécurisation de notre massif forestier a été menée par nos agents de la Police Municipale en collaboration avec les agents de l'ONF. Elle consistait à établir des contrôles des chasseurs (à noter que tous les chasseurs contrôlés possédaient leurs

documents administratifs) et à lutter contre le passage des véhicules motorisés.

Pour rappel, nos collines sont interdites à la circulation toute l'année. Des barrières sont mises en place à l'entrée de chaque piste DFCI. Ces voies réservées permettent la circulation des secours et des pompiers pour la lutte contre les incendies de forêts. Circuler ou stationner sur un chemin en DFCI vous expose à une amende de 4<sup>ème</sup> classe de 135 euros, minorée ou majorée en fonction de son délai de paiement. Il peut y avoir une amende pour la circulation et une amende pour le stationnement. Cette opération a permis de verbaliser 6 motos dont 5 ont été mises en fourrière (voir photo ci-contre).

Pour tout signalement, merci de contacter la patrouille de la Police Municipale par tél. au 06 12 57 38 66.

## Un record et de l'émotion pour l'Escapade



Beaucoup d'émotion lorsque tous les participants de cette 24<sup>ème</sup> édition de l'Escapade ont rendu hommage à Alexia Daval, la joggeuse assassinée en Haute-Saône fin octobre, en se recueillant durant une minute de silence.

Côté course, alors qu'il n'avait pas plu depuis le mois de mai, dans la nuit précédant la course, un orage a bien irrigué les sentiers du magnifique et unique circuit de l'Escapade.



Si cela a pu peut-être décourager quelques coureurs, ils étaient néanmoins 520 à prendre le départ sous un ciel encore menaçant...

12,2 km et 45 minutes 09 secondes plus tard, Alexis Rodriguez (*Prépa Physique Miramas Aix Athlé*), passait la ligne d'arrivée avec 54 secondes de moins sur le record de cette désormais course mythique (16,21km/h). Quelques minutes plus tard, Marine Claudel (SG Héricourt) qui avait traversé la France, depuis sa Franche-Comté, passait en première féminine, la ligne d'arrivée avec un super temps de 53'28.

À noter que ces deux vainqueurs défiaient pour la première fois les chemins escarpés des massifs d'Ensuès la Redonne. Les récompenses ont été remises à tous ces sportifs méritants, sous l'orage qui en remettait une dernière couche.

Rendez-vous est donné l'année prochaine, pour le quart de siècle de cette magnifique épreuve.

## Foot et solidarité pour le tournoi Arnaud Joseph



Une belle réussite cette année encore pour le tournoi Arnaud Joseph du 11 novembre (tournoi en hommage à un jeune footballeur de la commune disparu tragiquement il y a une vingtaine d'années). Pas moins de 16 équipes se sont affrontées, tout au long de la journée, dans un esprit convivial et respectueux, et qui s'est achevée par la victoire du club de Gignac. La municipalité tient à féliciter l'ensemble des participants et bien sûr les organisateurs du FC Ensues entourés de leurs bénévoles pour cette belle manifestation. Belle émotion pour les élus d'accueillir le papa d'Arnaud à cette occasion.

## Ouverture des inscriptions pour le Trail des 5 Calanques



Après le très beau succès de l'an dernier, la 2<sup>ème</sup> édition du Trail des 5 Calanques se déroulera le dimanche 15 avril 2018. Au programme : un 15 km avec 500 m de dénivelé ou un 25 km avec 1000 m de dénivelé pour les coureurs et

un 10 km avec 300 m de dénivelé pour les marcheurs. Nous vous rappelons que le nombre de dossards est limité donc n'hésitez pas à vous inscrire dès que possible. Retrouvez toutes les infos sur <http://traildes5calanques.free.fr/>

## Nouvelle association dédiée au Reiki

L'Association «reiki sérénité et bien être» entend aider les personnes en souffrances (douleurs physiques, émotionnelles, en état de stress ou qui recherchent de la sérénité, en prenant du temps pour elle. Elle fait partie de la Fédération Française de Reiki et propose de pouvoir accéder aux énergies pour le plus grand nombre (reiki, magnétisme) et à moindre coût (soins et formations). Elle organise des partages reiki gratuitement tous les 15 jours, ainsi que des ateliers, et des événements. Des formations bien-être s'appuient sur différentes techniques : les fleurs de Bach, l'aromathérapie, la lithothérapie et permettent de compléter l'accompagnement au bien-être de la personne. Contact : Christine Carvaille au 06 20 30 61 98.

## Recette gagnante pour le stage Multisports



Le stage Multisports, comme chaque année, s'est déroulé dans une ambiance très sportive et très conviviale. 75 participants ont pu pratiquer les six disciplines proposées durant le stage (judo, tennis, danse, hand, gym et foot) encadrés par des animateurs de grande qualité. Pour les animateurs, c'est devenu un rendez-vous incontournable qu'ils apprécient beaucoup

car ils ont créé des liens très forts entre eux ces dernières années. Un grand merci à Pauline, Jean-Philippe, Valérie, Hadrien, Céline, Noémie et Sauveur pour leur implication auprès des jeunes participants qui ont terminé le stage heureux et ravis.

Ce stage reste une belle démonstration de la collaboration inter-associations de la commune, en appui avec la Municipalité.

## Un Noël «clownesque» pour les associations !



Comme chaque année, le monde associatif de la commune a aussi droit à son moment de Noël. Ainsi, les enfants adhérents des différentes associations de la commune ont été invités au Cadran pour assister à un spectacle et profiter d'un goûter, offerts par la Municipalité. Cette année, un duo mêlant cirque, théâtre et Clown par la Compagnie l'Estock Fish a enchanté le public. Lancés dans une course poursuite effrénée, ces deux personnages clownesques nous ont plongés dans leur monde fantaisiste dont ils réinventent les règles à tout instant. Le moment de la distribution du goûter a aussi permis à chacun de se souhaiter de bonnes fêtes après une année d'activités bien remplie...

## Beau succès pour la foire aux Jouets du Secours Populaire



Le 25 novembre 2017, le foyer socioculturel a accueilli les familles pour la traditionnelle foire aux jouets du Père Noël Vert qui a bien rempli sa hotte grâce à votre solidarité. Tous les bénévoles se sont mobilisés pour la réussite de cette journée. Comme l'a précisé Mme

Joëlle Lombard, vice-présidente du Secours Populaire de la côte bleue «ce sont 50 familles en précarité, suivies au quotidien sur 4 communes, qui en ont prioritairement bénéficié». Un grand merci à tous les donateurs pour la qualité des jouets collectés.

## Une nouvelle aire de jeux à venir devant la Maison Pour Tous



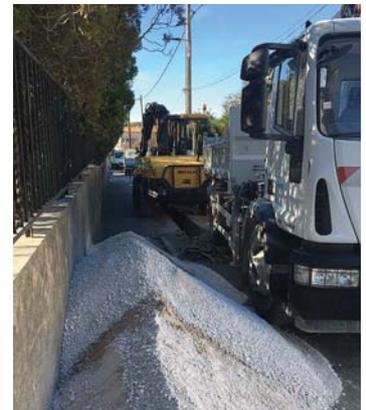
Une aire de jeux va voir le jour sur le terrain situé face à la Maison Pour Tous. Dans sa logique de concertation sur tous ses projets, la Municipalité a convié les assistantes maternelles de la commune à participer à la réflexion sur la conception de ce nouvel espace et sur le choix le plus adapté de jeux qui permettront à toutes les familles d'en bénéficier. Les travaux devraient commencer

courant avril 2018 pour une mise en service avant l'été.

Cet équipement a pu être décidé grâce à la participation au financement du département au titre de l'aide aux communes à hauteur de 70 %.

## Poursuite du renouvellement du réseau d'eau potable au centre-ville

Après le renouvellement des conduites et des branchements particuliers avenue du Plateau de Graffiane, c'est au tour de la rue Hélène Boucher d'en bénéficier. Cette conduite datant de 1950 présentant de nombreuses fuites a été remise à neuf.



## Les travaux pour les logements des Rompides ont bien avancé



Les travaux du programme de logement des Rompides côté cimetière ont bien avancé. Les terrassements de la seconde partie face au cimetière viennent de débuter juste en face. La livraison de ce programme est prévue pour juin 2018.

Pour rappel, ce sont 14 logements en location sociale T2, T3 et T4 qui seront construits, 11 sur le site de l'ancienne caserne des pompiers et 3 sur le terrain en face du cimetière. Ce chantier est mené par le bailleur social 13 Habitat qui assurera aussi la gestion par la suite.

## Fin de chantier pour les Coullins



La 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement des Coullins est en cours d'achèvement pour une livraison prévue en mars 2018. L'entrée Est est en cours d'aménagement. Dans les prochaines semaines les travaux seront terminés.

Les murs de soutènement vont être habillés de pierres, le nom des Coullins y figurera en lettres découpées en acier Corten, un bassin de rétention sera aménagé dans la partie basse, deux cheminements d'accès piétons seront réalisés et c'est l'intégralité du secteur qui sera arborisé et végétalisé. Enfin toutes les voiries seront aménagées avec trottoirs et places de stationnement.

## Fin des travaux pour la cour de la maternelle

Dans la continuité de l'agrandissement de la cour de l'école maternelle, des tracés de pistes de course ont été redessinés et deux nouveaux tracés de sol éducatifs et ludiques ont vu le jour. Un escargot de chiffres et une chenille de lettres ont été dessinés dans la cour ainsi que deux damiers sous le préau. Ces jeux ont une vocation éducative autour de la reconnaissance des formes, de l'apprentissage du calcul, de la coordination et de l'équilibre.



## Le terrain Multisports bientôt opérationnel



Un nouveau terrain multisports est en cours de réalisation, derrière la caserne des pompiers. La fin des travaux est prévue d'ici la fin de l'année. Il sera accessible par un cheminement derrière le stade, à partir du skate park.

Cet espace de jeu sera ouvert à tous, en libre-service, pour y pratiquer du football, du basket ou du hand-ball.

Un fitness park complètera cet espace.

## Le parvis de la Poste enfin réhabilité !



La place des Marthys de Charleval a fait peau neuve. En effet le parvis de la poste était fortement dégradé, gênant le cheminement piéton. Dans un souci de mise en valeur de cet espace, et après la réfection des façades du bâtiment de la poste, la place a été totalement requalifiée avec l'aide de l'architecte conseil du CAUE.

La place a été traitée avec des matériaux de qualité. Un muret en pierres servant de banc et un parvis en béton désactivé constituent désormais cet espace. L'accès PMR a été amélioré. Un emplacement en hommage aux marthys de Charleval est prévu. Une stèle commémorative y sera installée prochainement.

### Mise en vente d'une propriété Place des Aires

Une propriété appartenant à la commune et située sur la place des Aires va être mise en vente aux enchères avec une mise à prix à 120 000 € (*frais de notaire à la charge de l'acquéreur*). Nous invitons les personnes potentiellement intéressées à venir retirer un dossier auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville. Les candidats pourront venir récupérer toutes les infos en mairie.

Les offres seront à déposer à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2017 et avant le 31 janvier 2018. L'ouverture des offres se fera sous contrôle d'huissier. Par la suite, la validation de l'offre retenue sera soumise à délibération du conseil municipal prévu en mars 2018. Toutes les pièces du dossier sont téléchargeables sur le site Internet de la Ville: [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr) à partir d'une brève de la page d'accueil.

# Compte rendu du Conseil Municipal

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

## Conseil du 7 décembre

Secrétaire de séance : Sébastien Alarcon

Liste des délibérations mises à l'ordre du jour :

### Tarifs des services publics 2018.

(Rapport Sébastien Alarcon)

### Décision budgétaire modificative N°3.

(Rapport Hubert Macone)

### Subventions aux associations – Insertion professionnelle.

(Rapport Martine Mattéi)

### Diverses demandes de subvention au CD13 :

- Au titre des aides à l'accessibilité des services publics aux PMR. (Rapport Martine Mattéi)

- Au titre de la défense contre les incendies.

(Rapport Frédéric Ounanian)

- Au titre des aides à l'équipement des Salles de spectacles. (Rapport Martine Mattéi)

- Au titre de la défense contre les incendies - Porteur d'eau. (Rapport Marcel Turchiuli)

- Au titre des aides au développement de la Provence numérique – Équipement de l'école élémentaire. (Rapport Héléne Varre)

- Dans le cadre du dispositif de l'Aide aux travaux de proximité 2018. (Rapport Michel Illac)

### Travaux de développement de la téléphonie mobile

- Demande de subvention au CD13 au titre des aides au développement de la Provence numérique et à l'État au titre de la DSIL 2018

(Rapport Michel Illac)

### CDDA 2015 – 2019 – Validation de la tranche 2017.

(Rapport Michel Illac)

Demande de subvention au CD13 pour le fonctionnement annuel de la crèche municipale.

(Rapport Héléne Varre)

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Élection des membres élus au Conseil d'Administration

(Rapport Martine Mattéi)

Convention de gestion relative à la compétence DECI transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la Métropole.

(Rapport Michel Illac)

Promesse synallagmatique de concession à long terme d'une place de stationnement pour la construction d'un logement social.

(Rapport Frédéric Ounanian)

Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents lors d'accroissement saisonnier d'activité.

(Rapport Michel Illac)

Modification du règlement intérieur du personnel de la collectivité.

(Rapport Michel Illac)

Approbation de la mise à jour du règlement de formation pour le personnel de la collectivité.

(Rapport Michel Illac)

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agent contractuel de remplacement.

(Rapport Michel Illac)

Attributions de subventions aux associations - 3<sup>ème</sup> répartition et Acompte.

(Rapport Mohamed Béhairi)

Motion de soutien à la candidature à l'inscription de l'Étang de Berre sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité établie par l'UNESCO.

(Rapport Michel Illac)

**L'ENSEMBLE DES DÉLIBÉRATIONS ET LA MOTION DE CE CONSEIL MUNICIPAL ONT ÉTÉ ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.**

### Soutien à la candidature à l'inscription de l'Étang de Berre sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une motion de soutien à cette candidature. Parce que l'Étang de Berre est aujourd'hui un élément majeur de notre grand territoire, la commune considère que soutenir cette candidature est importante pour plusieurs raisons :

- Contribuer à améliorer l'image de l'Étang et de ses rives,
- Valoriser les projets de réappropriation des rives entrepris par les collectivités et les citoyens.
- Fédérer un territoire trop souvent dénigré.

- Mobiliser tous ceux qui vivent, travaillent et investissent autour de cette lagune.
- Accroître en conséquence sa notoriété.

Parce que cette candidature est un formidable moyen de montrer et valoriser les richesses patrimoniales, environnementales, industrielles, économiques et culturelles de notre étang et de ses rives, la Ville d'Ensuès la Redonne a donc décidé d'affirmer son soutien à cette candidature.



# Rencontres de quartier : vous rencontrer, expliquer, répondre !!

Ce sont au total 18 rencontres de terrain qui vous ont été proposées cet automne entre le 16 septembre et le 21 octobre. Lors chacune d'entre elles le Maire et son équipe ont pu à la fois vous informer sur les projets importants comme le nouveau PLUi et répondre à vos questions. Les habitants, venus nombreux, ont fait part de leurs préoccupations, nous vous en faisons la synthèse.



Creux du loup



Village



Pachons

**Au Creux du Loup** sympathiquement accueillis par "la station" Tchéka... la réfection du chemin a fait débat entre les pour et contre, la vitesse sur la RD, l'absence de panneaux de rue, le manque d'éclairage à hauteur du Relais...ont permis aux élus de prendre note et de préciser la qualification privée de certaines parties de voies...

**Centre village** : la vitesse, le stationnement et la demande de ralentisseurs et de potelés sur les trottoirs des Rompides ont été les points essentiels.

**Aux Pachons** : le sens de circulation, le double sens sur une partie, le carrefour compliqué de la sortie à hauteur du tabac presse et le stationnement anarchique ont nourri les échanges...



Plateau de Graffiane



Chantegrive



Val de Ricard

**Plateau de Graffiane** : c'est le déplacement du barrage de cet été qui a retenu l'essentiel de la réunion.

Explications du 1<sup>er</sup> adjoint à la Sécurité, Frédéric Ounanian sur les raisons de ce déplacement et de l'adjoint aux travaux, Marcel Turchiuli sur le refus de la CUM de réaliser ce barrage à la patte d'oie et une décision de réunir, les représentants de la Métropole, de la sous Préfecture, de la gendarmerie, de la municipalité et d'une délégation de 3/4 personnes du quartier pour voir ensemble les solutions possibles.

**Chantegrive** : la vitesse excessive, l'entretien des espaces verts, la suite de l'aménagement côté promenade des flamands roses, les ralentisseurs (nuisance et demande de nouveaux) ont été les principaux sujets débattus.

**Val de Ricard** : le programme de logements, son calendrier et la demande d'être associés au planning d'organisation des travaux ont été les points principalement débattus.



Besquens



Maufatan



Coulins

**Aux Besquens** : la sécurité routière, l'aménagement de la chicane à hauteur des puits, les OLD et l'urbanisation ont été les principaux sujets abordés...

**Au Maufatan** : le stationnement, la vitesse, l'augmentation du flux de circulation avec la densification de l'urbanisation ont largement été débattus...

**Aux Coulins** : le calendrier de livraison des logements de la deuxième tranche, les nuisances des travaux à proximité avec l'école élémentaire et le stationnement ont été les points abordés.

# Agenda

## :: Janvier

### Samedi 6

Cérémonie des vœux de la municipalité à la population à 18h dans la salle du Cadran.

### Vendredi 12

Collecte de don du sang de 15h30 à 19h au foyer socioculturel.

### SAMEDI 13

Fêtes de la Saint Maur :

- 10h : Animations jeux pour enfants sur le parvis de l'Hôtel de Ville.  
- 21h dans la salle du Cadran :

1<sup>ère</sup> partie : Show variétés proposé par l'orchestre Newzik avec un duo de chanteurs pour un répertoire français et international.

2<sup>ème</sup> partie : Élection de Miss Ensues 2018.

(Renseignements et réservations sur [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr))

### DIMANCHE 14

Fêtes de la Saint Maur :

- 11h : Messe à l'Église suivi de la procession.

- 13h : Repas-spectacle suivi d'un bal.

(Renseignements et réservations sur [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr))

### DIMANCHE 21

Grand loto au profit de l'association Espoir contre la Mucoviscidose, dans la salle du Cadran.

### VENDREDI 26

21h : One man Show de Mathieu Madénian "En État d'Urgence" dans la salle du Cadran.

#### Mathieu Madénian au Cadran !

Mathieu Madénian revient le vendredi 26 janvier avec son nouveau one-man show encore plus drôle et personnel que le premier. Avec son talent de conteur, il va nous raconter ses hilarantes péripéties, anecdotes et ses déboires amoureux. Sa répartie s'occupe de laminer progressivement tout ce qui lui passe sous la main... ne nous laissant pas une minute de répit, décapant !



Tarif plein : 26 € // Tarif réduit : 20 € // - 12 ans : 13 € // Abonné : 16 €  
Réservations en ligne sur [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr).

### DIMANCHE 28

Loto du Tennis Club au foyer socioculturel.

### Du 29 au 2

Résidence artistique de la Cie Le Mille Feuille dans la salle du Cadran.

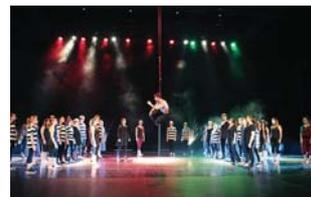
## :: Février

### SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11

Festival "Temps Danse #2" dans la salle du Cadran.

#### Festival Temps Danse #2

Pour sa 2<sup>ème</sup> édition les 10 et 11 février, l'équipe du Festival Temps Danse, vous propose un week-end riche en émotion. Durant ces 2 jours, vous pourrez venir redécouvrir, à travers différents événements, la danse sous toutes ses formes ! Masterclass, stage (classique, jazz, expérimental, contemporain, hip hop et danse contact), spectacle et battle avec les associations de danse AB13, la Compagnie la plume, Arborescence et le Masque et le Chaussou en partenariat avec la Ville d'Ensues la Redonne.



Tarif : Forfait stage 20 € // Spectacle du samedi soir : 5 €  
Sur inscription - Réservations au 04 42 44 88 88 - [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr).

### SAMEDI 17

20h30: spectacle de danse : "THE LOVE PROJECT" par la Cie The Will Corporation dans la salle du Cadran.

### JEUDI 22

Spectacle Jeune public : «Rosalie» par Nicolas Mazmanian en collaboration avec l'orchestre «Ensemble Giocoso».

### Du 26 au 2

Stage de football au stade municipal.

## :: Mars

### VENDREDI 2

Ciné-club du Cadran :

10h : "La fontaine fait son cinéma" de Arnaud Demuyneck et Pascal Adant (à partir de 3 ans)

14h30 : "Ma vie de courgette" de Claude Barras.

(César 2016 du meilleur film d'animation et nommé aux Oscars 2017)

La municipalité vous propose comme chaque année de vous associer à l'élaboration du budget de la commune et vous convie aux diverses rencontres.

#### ● Mardi 6 Mars à 19h

Pour participer à une réunion publique de concertation budgétaire.

#### ● Jeudi 8 mars à 18h30

Pour assister au Conseil Municipal où aura lieu le Débat d'Orientations Budgétaires.

#### ● Jeudi 29 mars à 18h30

Pour assister au Conseil Municipal où sera voté le budget 2018.

## :: Mars

### MARDI 6

19h : Réunion publique de concertation budgétaire dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

### JEUDI 8

18h30 : Conseil Municipal – Débat d'Orientations Budgétaires.

### VENDREDI 16

Collecte de don du sang de 15h30 à 19h au foyer socioculturel.

### SAMEDI 17

Repas-spectacle de la Saint Patrick dans la salle du Cadran.

#### Repas-spectacle de la Saint Patrick

Venez célébrer le samedi 17 mars cette fête en notre compagnie dans un Cadran plus irlandais que jamais. En partenariat avec le Moulin Bleu, nous vous proposons une soirée-repas irlandaise avec animation musicale assurée par des chanteurs et un violoniste, des démonstrations de danses celtiques et un DJ pour vous faire danser jusque tard dans la nuit. Au menu de ce dîner-spectacle : Tarte irlandaise, Boeuf braisé à la Guinness et Cupcake de la Saint Patrick avec Vin rouge et rosé (1 bouteille pour 4 personnes).  
*Réservation fortement conseillée au 04 42 44 88 88*



### JEUDI 22

20h : Concert : "Les Reines du Jazz" dans la salle du Cadran.

### SAMEDI 24

21h : Théâtre - "Pendant ce temps Simone veille" dans la salle du Cadran et dans le cadre de la Journée de la Femme.

#### Pendant ce temps-là Simone veille...

Du théâtre à la fois léger et profond comme on l'aime avec ce spectacle qui raconte avec humour l'évolution sur quatre générations, de la condition féminine en France, des années 50 à nos jours, au travers de trois lignées de femmes. Quête d'égalité, désirs et doutes, cette pièce est un constat de la place de la femme dans notre société. On rit, beaucoup, mais on réfléchit aussi...



*Tarif plein : 26 € // Tarif réduit : 20 € // - 12 ans : 13 € // Abonné : 16 €*  
*Réservations en ligne sur [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)*

## :: Mars

### DIMANCHE 25

Loto du club Hand-ball Côte Bleue dans le foyer socioculturel.

### JEUDI 29

18h30 : Conseil Municipal – Vote du budget.

### VENDREDI 30

Spectacle jeune public : "bout'chou concert" par la Cie Elliptique.

## :: Avril

### Samedi 7

À partir de 19h : Concert – Initiation aux danses latines et Soirée Latino dans la salle du Cadran.

#### Soirée latino au Cadran !

Le samedi 7 avril à partir de 19h, vivez une soirée 100% latino avec une initiation aux danses latines suivi d'un Spectacle de flamenco par La Fabia y Jesus de la Manuela avant de vous laisser entraîner par les rythmes endiablés sur les meilleurs sons latinos aux rythmes de Yanao Salsa pour une soirée DJ.  
Ambiance caliente garantie !  
*Tarif plein : 10 € // Tarif réduit : 7 €*  
*Buvette et restauration de Tapas*



### Samedi 14

Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel.

### Dimanche 15

- 2<sup>ème</sup> édition du Trail des 5 Calanques  
- 18h : Spectacle-concert "Peau neuve" par Lili Cros et Thierry Chazelle - dans le cadre du Train Bleu.

### VENDREDI 20

20h30 : Théâtre – "Cyrano de Bergerac" dans la salle du Cadran.

### DIMANCHE 22

Repas printanier des Séniors.

### VENDREDI 27

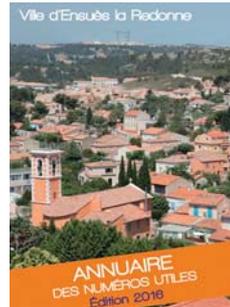
Ciné-club du Cadran :

- 10h : "La chouette, entre veille et sommeil" d'Arnaud Demuyneck, Frits Standaert (à partir de 3 ans).  
- 14h30 : "Les fantastiques livres volants de M. Morris Lessmore" de William Joyce et Brandon Oldenburg.

# Nouveaux Commerces

## Nouvel Annuaire des Numéros Utiles de la commune

La Ville va éditer prochainement un nouvel annuaire des numéros utiles dans lequel figureront toutes les personnes qui exercent une activité professionnelle ou associative domiciliée sur la commune. Si vous n'êtes pas encore référencés par nos services et que vous souhaitez y figurer, merci de vous adresser au service communication de la Ville en appelant le 04 42 44 88 88. Cette version papier à paraître courant 2018 sera déclinée sur le site Internet et sur l'application mobile de la Ville.



### le chiffre qui compte

# 2100

C'est le nombre d'arbres qui ont pu être plantés dans le cadre de notre action de plantation citoyenne les 9, 10 et 11 novembre.

## Nouvelle sophrologue sur la commune

Audrey Allemoz vient d'ouvrir son cabinet au 11 Avenue de la Vierge. Diplômée de la Fédération Française de Sophrologie, elle vous propose ses compétences en sophro-thérapie, sophro-analyse, PNL, thérapies brèves ou IMO-EDMR. Pour tout contact ou prise de rendez-vous : 06 66 03 23 11 ou audreysophrologie@gmail.com

## Annie Créations, services de couture et de repassage à Chantegrive

Au 9 corniche des mouettes, «Annie créations» développe un atelier-boutique. Création de robes de baptême et cérémonie de 3 mois à 10 ans, décoration lit de bébé, objets décoratifs en tissu, couture, retouches, cours de couture enfants et adultes le mercredi et le samedi après-midi et service de repassage. N'hésitez pas ! Contact : 04 42 44 87 51 ou 06 83 27 47 92. Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 14h à 20h. Rendez-vous aussi sur la page Facebook "Annie Créations".

## Premier PACS signé en mairie

C'est officiel, depuis le 1<sup>er</sup> novembre, les PACS se signent désormais à la mairie. Ils étaient autrefois enregistrés chez un notaire ou au tribunal d'instance. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, l'État a transféré cette compétence aux mairies, qui ont en charge l'État Civil. À Ensues la Redonne, c'est le maire en personne, Michel ILLAC qui a officialisé ce mardi 16 novembre après-midi le 1<sup>er</sup> PACS de la commune entre M. CALLEA Léonard et Mme ARNAUD Corinne. Le PACS est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.



# État Civil

## NAISSANCES

Le 11/09/2017 PATTI-BRIGNOLE Franck  
Le 27/09/2017 COUPIER GUIGNES Blaise  
Le 28/09/2017 GUINET Iris

Le 25/10/2017 MOLINO Tess  
Le 25/10/2017 MOLINO Chloé

Le 14/10/2017 BASSI Dimitri  
Le 19/10/2017 GIULIANO Loup  
Le 19/10/2017 GIULIANO Lyam  
Le 29/10/2017 GIORGI Léa

**Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.**



Franck  
PATTI-BRIGNOLE

## MARIAGES

Le 30/09/2017 DIAMANTE Michel / RIBET Laurence

Le 07/10/2017 JENNY Robert / SAKHRAOUI Lellehem  
Le 07/10/2017 KHENNICHE Sofiane / ROSSAYSSI Samia  
Le 14/10/2017 VICECONTE Christopher / MARCHANT Jessica  
Le 25/10/2017 CACIOTTI Christopher / YAO Xiaohua

**Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.**

## DÉCÈS

Le 28/08/2017 GHINAMO veuve PERFETTI Adrienne Philomène

Le 04/10/2017 QUANTIN veuve CORNUEL Régine  
Le 26/10/2017 VANDEN KERKHOF Alain

Le 01/11/2017 OCRONTE Rémy  
Le 08/11/2017 CHAFFORT Yves  
Le 14/11/2017 EVEILLARD Alexandra  
Le 17/11/2017 JOANY Fernande veuve ALQUIER  
Le 23/11/2017 SABAS Carlo  
Le 27/11/2017 MERLE Antoine

**Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.**

# Libre Expression Municipale

## Groupe "Majorité Municipale"

### Le Congrès des Maires et les mesures qui concernent notre commune

Vous êtes nombreux à me questionner à mon retour du Congrès des maires sur la taxe d'habitation !! C'est une bonne nouvelle pour les contribuables qui, d'ici 2020, ne devraient plus être que 20 % à être assujettis à la taxe d'habitation. Du côté des communes, la nouvelle est inquiétante. En effet d'ici 2020, 62,39 % des foyers ensuénens seront exonérés de la taxe d'habitation. À Ensuès la Redonne, il y aura moins de 40 % des contribuables qui seront encore assujettis à la taxe d'habitation de 2020. Sur un total de 2167 foyers, cela représente 1165 foyers exonérés sachant que 187 l'étaient déjà.

Quels foyers sont concernés ? Tout dépend de votre situation et du nombre de personnes qui composent votre foyer. Pour un célibataire, il ne faudra pas dépasser 27 000 € de revenu fiscal de référence, soit environ 2 500 € de revenu mensuel net. Le plafond est ensuite fixé à 3 980 € de revenu mensuel net pour un couple, 4 540 € pour un couple avec un enfant, 5 090 € pour un couple avec deux enfants, 5 650 € pour un couple avec trois enfants. Sachez enfin que les foyers légèrement au-dessus de ces plafonds pourront bénéficier d'une exonération partielle de leur impôt.

Quand l'exonération entrera-t-elle en vigueur ? Tous les chiffres donnés ci-dessus seront valables à l'application de la réforme, en 2020. Le gouvernement a en fait prévu d'appliquer progressivement la suppression partielle de la taxe d'habitation sur trois ans : les foyers fiscaux concernés seront exonérés de 30 % du montant de leur impôt en 2018, de 65 % en 2019 et de la totalité de l'ardoise en 2020.

Comment sera compensée la commune ? Pour les trois premières années il s'agira d'un dégrèvement qui permet une opération «blanche» pour la commune qui ne perdra pas de recettes. Pendant le congrès, lors d'une initiative de l'Union des maires 13 nous avons voté pour la constitution d'un observatoire sur les trois ans à venir pour s'assurer des bonnes conditions de compensation à l'Euro près comme annoncé par le Président de la République.

D'autre part nous avons aussi sollicité le président de l'AMF pour la création d'une commission pour être associés à la réforme fiscale annoncée.

Michel ILLAC

## «Ensemble c'est pour la ville» Groupe d'opposition «Les Républicains»

À l'approche des fêtes de fin d'année, notre commune est toujours si mal décorée malgré toutes nos exigences. Nos impôts, les plus chers de la Côte Bleue, ne méritent-ils pas un petit effort sur nos illuminations ? Peut-être que lorsque la multitude de logements sociaux illumineront les quatre coins de notre commune quand ils seront habités !

Ne vous laissez pas bernés, un épisode «Compteur LINKY» est en train de se tourner ! Attention à tous les désagréments et les dangers pour notre santé que cela va produire si nous nous laissons manipuler. Refusez-le massivement, nous manquons trop d'informations.

Enfin !!! Une antenne téléphonique va voir le jour sur nos calanques. C'est un scoop mais quand ? Ça, ça l'est moins ?

Nous espérons un casque d'écoute pour M. le Maire afin qu'il entende les desideratas de ses administrés. Entre temps, l'assainissement des calanques avance. Cela aura pris du temps mais tout a une fin. Encore un Conseil Municipal plein de promesses avec beaucoup de demandes auprès du conseil Départemental, espérons aussi qu'elles aboutissent pour la bonne santé de nos finances municipales car nous en aurons besoin.

Sur ce, nous vous souhaitons de bonnes fêtes, un joyeux Noël qui réjouissent nos cœurs et nos familles, un bon bout d'An et à l'année prochaine.

Daniel PIERRE

## Expression des élus au Conseil de Territoire et à la Métropole

### Augmentation injuste pour les petits ports saisonniers !

Les Redevances de d'Occupation du Domaine Public Maritime ont fait débat lors du dernier conseil de territoire.

En effet avec les élus de mon groupe nous n'avons pas approuvé ce rapport qui augmente fortement les redevances de façon uniforme pour tous les ports de la Métropole. J'ai pu intervenir en séance pour appuyer l'avis des sociétaires des petits ports qui refusent l'injuste augmentation pour les petits ports saisonniers de la côte bleue dont les 4 d'Ensuès qui ne bénéficient que de peu d'équipements et ne permettent une mise à l'eau sécuritaire que quelques mois par an. Cette augmentation uniforme de 8 € au M<sup>2</sup> (Près de 60 %) est en partie expliquée par une répartition de la Taxe Foncière et la résorption du niveau d'endettement.

Certes, avoir un budget équilibré est une décision qui s'entend mais on aurait dû ne pas faire dans l'urgence, sans concertation des intéressés et de façon inégalitaire avec ce montant uniforme qui génère des augmentations allant de 15 % à 60 %.

Des recherches de recettes et de baisse de dépenses sont pourtant les pistes à exploiter. Cette augmentation est d'autant plus mal vécue que dans le même temps il est proposé un rapport pour accorder une diminution de la redevance d'occupation du quai de la mairie de Marseille à l'évènement «Red Bull Crashed Ice» dans le cadre de la cérémonie d'ouverture de MP 2017 capitale européenne du sport soit 24 028 € !!

Michel ILLAC et Martine Matteï conseillers du territoire



**Samedi 6 janvier à 18h - Salle du Cadran**  
Vœux à la population



**Samedi 13 et Dimanche 14 janvier - Salle du Cadran**  
Fêtes de la St Maur